



MINISTERE DE LA DEFENSE



DIRECTION INTERARMEES
DES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE
ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

Date : 16/12/2010

N° : 10-12/05

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

Approuvé par décret en date du 17 Avril 2013
Publié au JO n°0092 du 19 Avril 2013

Faisceau hertzien de :
ILE D'YEU - Saint Sauveur (VENDEE)
à
SAINT-JEAN DE MONTS (VENDEE)

Centre radioélectrique de :
ILE D'YEU - Saint Sauveur
ANFR n° 085 057 0002

longitude : 002° 19' 48" W
latitude : 46° 41' 40" N
altitude : 30 mètres NGF

hauteur du support : 45 mètres hors sol
hauteur antenne : 16 mètres hors sol

Centre radioélectrique de :
SAINT-JEAN DE MONTS
ANFR n° 085 057 0001

longitude : 002° 06' 11" W
latitude : 46° 48' 19" N
altitude : 10 mètres NGF

hauteur du support : 37 mètres hors sol
hauteur antenne : 20 mètres hors sol

COMMUNES SOUS SERVITUDES

85113 - L'ILE-D'YEU
85234 - SAINT-JEAN-DE-MONTS

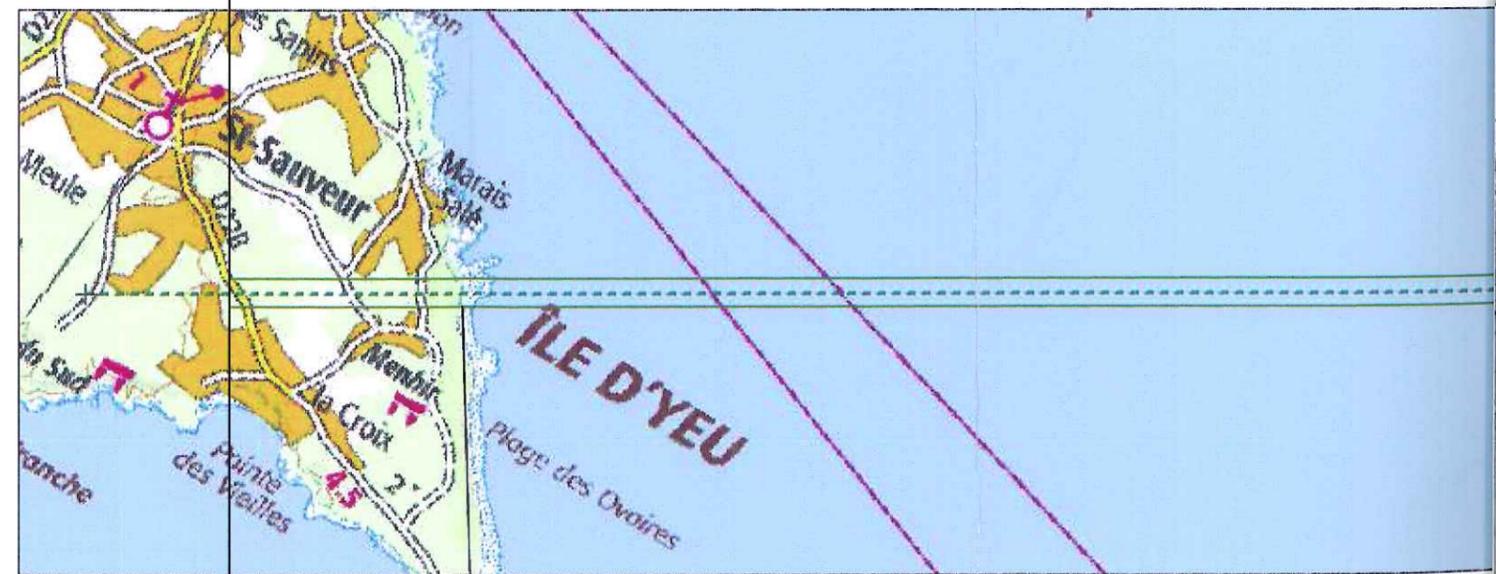
DOMAINE PUBLIC MARITIME

AUTORITE A CONSULTER :

ESID de RENNES
Quartier Margueritte
BP 14
35998 RENNES ARMEES

"à consulter seulement dans les cas où
une construction déroge au décret ainsi
que dans les cas douteux"

Voir plan détaillant les servitudes
radioélectriques contre les obstacles
au départ de la station de
ILE D'YEU - Saint Sauveur

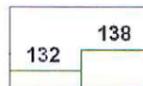


Echelle du plan :
- longueur (X) : 50000
- hauteur (Y) : 1000

REMARQUE :

l'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement
de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des
obstacles existants ne soit envisagée.

Cotes maximales (en mètres NGF)
à ne pas dépasser :
NGF = Nivellement Général de la France



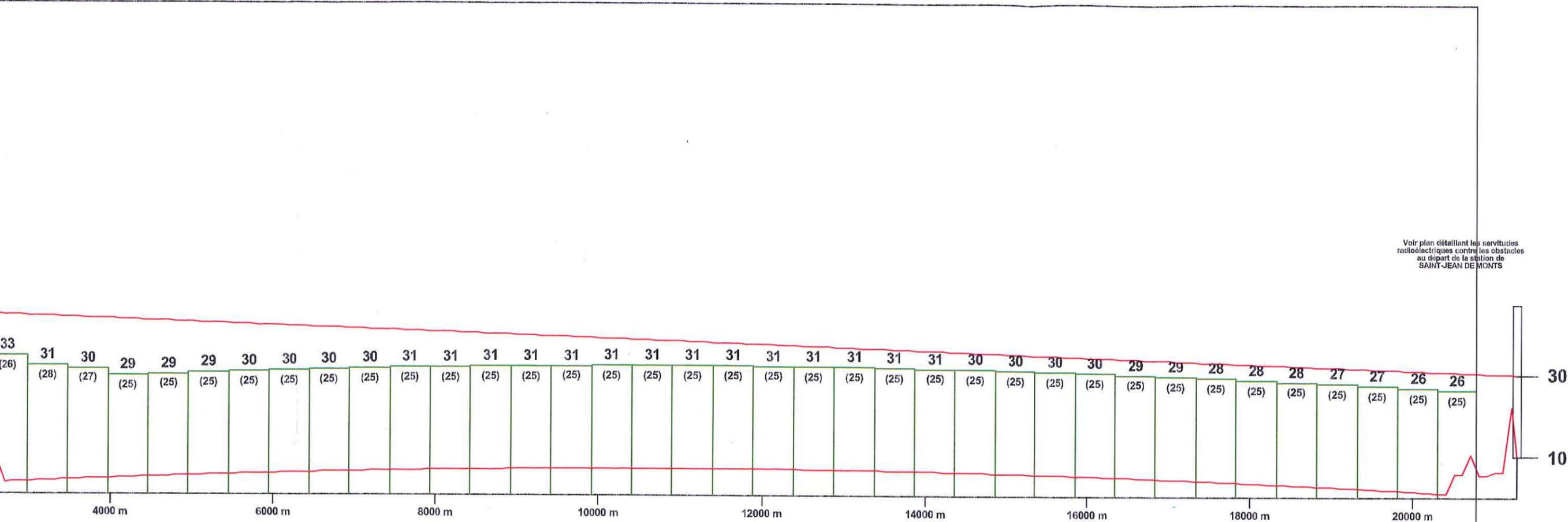
Zone spéciale de dégagement :



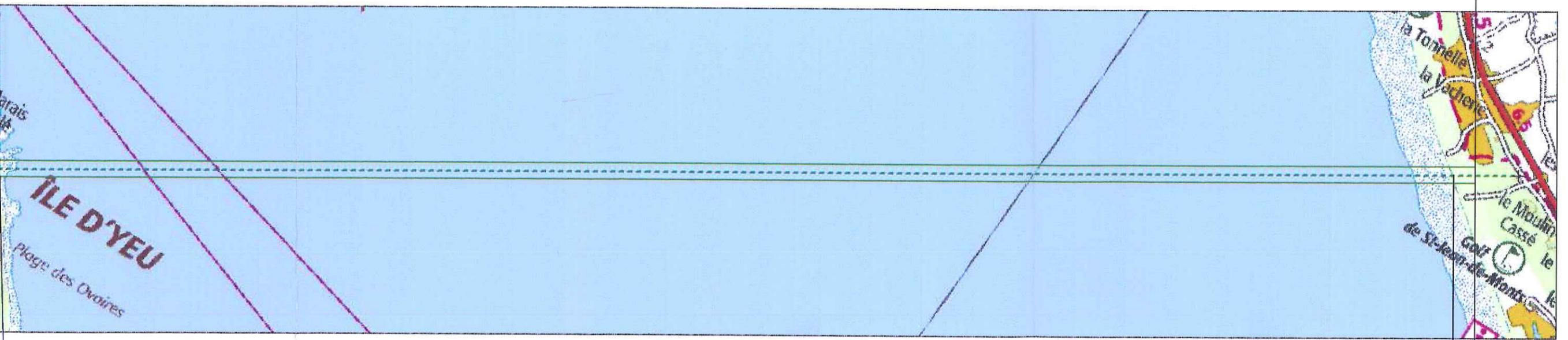
Zone sp

DOMA

Zone spéciale de dégagement



Voir plan détaillant les servitudes radioélectriques contre les obstacles au départ de la station de SAINT-JEAN-DE-MONTS



DOMAINE PUBLIC MARITIME

SAINT-JEAN-DE-MONTS

VENDEE